Informations de base

2020/2092(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif 5/2020: maintien du soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil en réponse à la crise syrienne en Jordanie, au Liban et en Turquie **Subject** 7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF) 8.70.50 Budget 2020 **Zone géographique** Jordanie Liban Syrie Turquie	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	HOHLMEIER Monika (EPP)	15/06/2020
	Rapporteur(e) fictif/fictive LARROUTUROU Pierre (S&D) ARMAND Clotilde (Renew) ANDRESEN Rasmus (Greens/EFA) RZOŃCA Bogdan (ECR) LAPORTE Hélène (ID) PAPADIMOULIS Dimitrios (GUE/NGL)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
DEVE Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	DELBOS-CORFIELD Gwendoline (Greens/EFA)	24/07/2019
Conseil de l'Union européenne			

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
03/06/2020	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2020)0421	Résumé
24/06/2020	Vote en commission		
24/06/2020	Adoption du projet du budget par le Conseil		
25/06/2020	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	09060/2020	
29/06/2020	Dépôt du rapport budgétaire	A9-0127/2020	
08/07/2020	Résultat du vote au parlement		
08/07/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
10/07/2020	Décision du Parlement	T9-0195/2020	Résumé
10/07/2020	Résultat du vote au parlement		
11/09/2020	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2020/2092(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/9/03300

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE653.769	17/06/2020	
Avis spécifique	LIBE	PE653.855	23/06/2020	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A9-0127/2020	29/06/2020	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T9-0195/2020	10/07/2020	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil sur le projet de budget	09060/2020	25/06/2020	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget de la Commission	COM(2020)0421	03/06/2020	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Budget 2020/1157
JO L 299 11.09.2020, p. 0001

Budget rectificatif 5/2020: maintien du soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil en réponse à la crise syrienne en Jordanie, au Liban et en Turquie

2020/2092(BUD) - 03/06/2020 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation du projet de budget rectificatif n° 5/2020 visant à apporter un soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil en réponse à la crise en Syrie.

CONTENU : le présent projet de budget rectificatif (PBR) n° 5 pour l'année 2020 vise à poursuivre le soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil en réponse à la crise en Syrie.

Au titre de la rubrique 4 du cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 « L'Europe dans le monde », 100 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement sont prévus pour soutenir la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil en Jordanie et au Liban, tandis que 485 millions d'EUR en crédits d'engagement et 68 millions d'EUR en crédits de paiement sont prévus pour assurer la poursuite de l'aide humanitaire d'urgence aux réfugiés en Turquie.

Crise syrienne et assistance aux communautés d'accueil (Jordanie et Liban)

En 2020, le conflit en Syrie est entré dans sa dixième année sans qu'une fin immédiate ne soit en vue. Ses pays voisins, la Jordanie et le Liban, accueillent le plus grand nombre de réfugiés par habitant au monde. Les deux pays ont fait preuve d'une solidarité extraordinaire envers les réfugiés du conflit en Syrie. Déjà aux prises avec des situations nationales complexes, ils continuent d'avoir besoin d'aide en raison de la nature prolongée de la crise. Les 214 millions d'EUR alloués au Liban et à la Jordanie pour 2020 au titre du soutien à la résilience en réponse à la crise syrienne sont déjà pleinement engagés.

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, tant la Jordanie que le Liban sont confrontés à de nouvelles difficultés économiques. Par conséquent, 100 millions d'EUR en nouveaux crédits d'engagement et de paiement sont nécessaires de toute urgence pour financer des projets dans les domaines de l'accès à l'éducation, du soutien aux moyens de subsistance et de la fourniture de services de santé, d'assainissement, d'eau et de traitement des déchets et de protection sociale aux communautés d'accueil et aux réfugiés (réfugiés syriens et réfugiés palestiniens de Syrie) en Jordanie et au Liban.

Réfugiés en Turquie

Plusieurs États membres ont appelé à la poursuite du soutien aux réfugiés en Turquie au cours des derniers mois. Dans ce contexte, il est urgent de fournir 485 millions d'EUR pour financer la poursuite des deux principales actions de soutien humanitaire de l'UE, le filet de sécurité sociale d'urgence (ESSN) et les transferts conditionnels en espèces pour les dépenses d'éducation (CCTE).

Les projets humanitaires en matière de protection, de santé et d'éducation dans les situations d'urgence prendront fin à l'été 2020. Un montant de 50 millions d'EUR sera prélevé sur le budget actuel de l'aide humanitaire pour 2020 afin de poursuivre ces activités pendant une année supplémentaire. 68 millions d'EUR en crédits de paiement sont demandés afin de couvrir le préfinancement au titre du CCTE en 2020.

Financement

Toutes les possibilités de redéploiement au titre de la rubrique 4 du CFP ont été épuisées. La marge non allouée sous cette rubrique, qui s'élève à 103,4 millions d'EUR, permet de financer 100 millions d'EUR en crédits d'engagement pour soutenir la résilience des communautés d'accueil en Jordanie et au Liban. La partie restante de cette marge (3,4 millions d'EUR) est toutefois insuffisante pour couvrir l'aide humanitaire d'urgence aux réfugiés en Turquie.

La Commission propose donc de mobiliser la marge pour imprévus, l'instrument spécial de dernier recours, pour le solde (481,6 millions d'EUR), avec une compensation correspondante sur les marges disponibles en 2020 dans la rubrique 5 du CFP « Administration » (16,2 millions d'EUR) et la rubrique 2 « Croissance durable : ressources naturelles » (465,3 millions d'EUR).

Budget rectificatif 5/2020: maintien du soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil en réponse à la crise syrienne en Jordanie, au Liban et en Turquie

2020/2092(BUD) - 10/07/2020 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 557 voix pour, 72 contre et 59 abstentions, une résolution approuvant la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 5/2020 de l'Union européenne pour l'exercice 2020 - Poursuite du soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil en réponse à la crise syrienne en Jordanie, au Liban et en Turquie.

Le Parlement a approuvé la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif (PBR) n° 5/2020. Le PBR tel que présenté par la Commission vise à :

- allouer 100 millions d'euros en crédits d'engagement et de paiement au titre du soutien à la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil en Jordanie et au Liban ;

- allouer 485 millions d'euros en crédits d'engagement et 68 millions d'euros en crédits de paiement pour assurer la poursuite de l'aide humanitaire d'urgence aux réfugiés en Turquie.

Pour rappel, la Commission a proposé d'allouer 100 millions d'euros en nouveaux crédits d'engagement et de paiement pour financer des projets dans les domaines de l'accès à l'éducation, du soutien aux moyens de subsistance et de la fourniture de services de santé, d'assainissement, d'eau et de traitement des déchets et de protection sociale aux communautés d'accueil et aux réfugiés (réfugiés syriens et réfugiés palestiniens de Syrie) en Jordanie et au Liban.

Elle a également proposé d'allouer 485 millions d'euros en crédits d'engagement pour financer la poursuite des deux principales actions de soutien humanitaire de l'Union en Turquie, le filet de sécurité sociale d'urgence (ESSN) et les transferts conditionnels en espèces pour l'éducation (CCTE), et d' allouer 68 millions d'euros en crédits de paiement afin de couvrir le préfinancement au titre des CCTE en 2020.

L'ESSN fournit des transferts mensuels d'argent liquide à quelque 1,7 million de réfugiés et devrait être à court d'argent en mars 2021 au plus tard. La Commission a proposé d'allouer 400 millions d'euros pour le prolonger jusqu'à la fin de 2021.

De nombreuses questions complexes, telles que la révision des critères de ciblage et la mise en œuvre de la transition stratégique vers la programmation du développement, nécessitent une consultation et une coordination en temps utile avec les autorités turques et les partenaires de mise en œuvre. La CCTE fournit des espèces aux familles de réfugiés dont les enfants vont à l'école au lieu de travailler. Étant donné que le contrat actuel se termine en octobre 2020, la Commission a proposé de fournir 85 millions d'euros pour permettre au programme de fonctionner pendant une année supplémentaire et jusqu'à la fin décembre 2021.